



LAWYERS WITHOUT BORDERS
AVOCATS SANS FRONTIERES
ABOGADOS SIN FRONTERAS
Canada

Prière d'afficher et de diffuser

APPEL DE CANDIDATURES – PROJET « ACCÈS À LA JUSTICE ET LUTTE CONTRE L'IMPUNITÉ » (AJULIH)

Un poste de conseiller(ère) juridique volontaire est disponible!

Postes :	Un poste de conseiller(ère) juridique volontaire
Pays d'affectation:	Haïti
Durée:	Quatre mois
Date de début:	Août 2018
Langue de travail:	Français
Conditions:	Les mandats sont de nature volontaire. Tous les frais liés à l'affectation (nourriture, logement, assurances, billet d'avion) sont couverts par le programme. Le mandat est non accompagné. Les volontaires doivent participer à des séances de formation et préparation prédépart.
Autre condition :	

Contexte

Active en Haïti depuis 2006, ASFC est une organisation non gouvernementale de coopération internationale dont la mission est de soutenir la défense des droits humains des groupes ou des personnes les plus vulnérables par le renforcement de l'accès à la justice et à la représentation juridique.

Le projet AJULIH, d'une durée de cinq ans, financé par Affaires mondiales Canada, vise à mobiliser la société civile en tant qu'actrice incontournable du renforcement de la justice afin de pousser cette dernière à devenir une institution forte d'une gouvernance inclusive et responsable et un réel contre-poids démocratique.

Haïti a ratifié les conventions internationales et régionales majeures sur les droits des femmes et contre les violences dont elles sont victimes. Bien que selon la constitution haïtienne les conventions ratifiées font parties intégrantes de la législation nationale, l'absence de loi d'application pose problème. Cette situation fragilise le travail des organisations de femmes qui luttent contre les violences envers les femmes et les filles. Pour répondre à cette situation, un avant-projet de loi-cadre visant la prévention, la sanction et l'élimination de la violence faite aux femmes avait été préparé, en 2015, par le Ministère à la Condition féminine et aux Droits des Femmes (ci-après MCFDF), après consultation des organisations de la société civile (ci-après OSC). Le document élaboré par le MCFDF a été jugé insatisfaisant par les associations féministes qui, avec un appui technique d'Avocats sans frontières Canada (ci-après ASFC) en 2016, l'ont analysé et commenté. Cet avant-projet de loi n'a pas prospéré en termes de sa finalisation. C'est

dans ce contexte que, le 3 avril 2018, la sénatrice présidant la Commission Équité de genre du Sénat a déposé une proposition de loi sur les violences envers les femmes (qui n'est pas la loi-cadre du MCFDF). La Commission sénatoriale est à la phase d'analyse de cette initiative de loi et c'est pour l'appuyer que la sénatrice a sollicité l'appui technique du Canada pour la production d'une note d'analyse et de présentation de sa proposition de loi. L'Ambassade du Canada souhaite qu'ASFC intervienne dans le dossier et travaille avec une consultante en Égalité Femmes Hommes (ci-après ÉFH) de la coopération canadienne. C'est pourquoi ASFC entend recruter une conseillère juridique volontaire.

Sécurité

La sécurité des coopérants volontaires et des autres collaborateur(trice)s est au cœur des préoccupations d'ASFC et de ses partenaires. Des mesures et protocoles de sécurité sont appliqués pour le personnel local, les expatriés, les coopérant(e)s volontaires et le personnel en mission court terme.

Les candidat(e)s sélectionné(e)s sont formé(e)s en matière de sécurité et doivent s'engager à respecter les mesures et protocoles. Les activités n'étant entreprises que s'il existe des garanties suffisantes et que les conditions s'y prêtent, ASFC peut reporter ou annuler le déploiement de volontaires sélectionné(e)s, notamment pour des motifs liés à la sécurité.

Description des postes

En collaboration avec la consultante ÉFH de l'Ambassade du Canada et d'un(e) consultant(e) junior recruté par ASFC, la conseillère juridique volontaire appuiera l'analyse approfondie de la proposition de loi du Sénat. Elle contribuera aux efforts de documentation et d'analyse du cadre juridique en matière de droits des femmes et rédigera une note d'explication et de présentation détaillée.

Plus précisément, le mandat s'inscrit dans le cadre des activités du volet « participation citoyenne » du projet Accès la justice et Lutte contre l'impunité (ci-après AJULIH) qui vise à soutenir l'Office de la protection du citoyen (OPC) et les OSC pour faire aux instances nationales des recommandations et proposer des solutions concrètes relatives aux droits des personnes en situation de vulnérabilité, en particulier les femmes, les personnes mineures et détenues.

Concrètement, la volontaire peut être amenée à réaliser les tâches suivantes :

- Effectuer des recherches et analyses juridiques ;
- Effectuer une analyse par article de la proposition de loi avec les références ;
- Produire la documentation appuyant chacun des articles de la proposition de loi en se référant aux instruments juridiques internationaux relatifs aux droits des femmes ;
- Participer s'il y a lieu, à la formulation de propositions législatives en accord avec les normes internationales de non-discrimination, notamment en ce qui concerne les violences faites aux femmes et l'égalité de genre ;
- Accomplir tout autre tâche pertinente en matière de sensibilisation et d'assistance aux victimes de violations graves de droits humains ;
- Rédiger des articles sur le travail juridique réalisé (principalement pour le site web d'ASFC) ;
- Réaliser toute autre tâche connexe nécessaire à l'atteinte de résultats.

Qualifications et aptitudes (exigences)

- Maîtrise du français parlé et écrit ;
- Formation universitaire en droit ;
- Sensible au genre et aux violences basées sur le genre ;
- Connaissances dans l'un des domaines recherchés : litige stratégique, aide juridique et assistance judiciaire, recours collectif, activités de plaider ;
- Aptitudes pour la rédaction et la recherche juridique ;
- Capacité à s'adapter à des situations et conditions de travail parfois difficiles (mesures de sécurité restrictives, ressources limitées, difficultés logistiques, travailler sous pression etc.) ;
- Capacité à travailler en équipe dans des milieux de travail variés ;
- Disponibilité pour voyager à l'intérieur du pays ;
- Compétences informatiques de base (Word, Excel, Outlook) ;
- Respect absolu de la confidentialité.

Atouts

- Engagement auprès d'organisations pour la promotion et la défense des droits humains ;
- Expérience auprès d'organisations féministes ou de défense des droits des femmes ou des enfants, ou des personnes privées de liberté ;
- Connaissance du créole ;
- Expérience auprès de communautés ou de groupes en situation de vulnérabilité ;
- Expérience de travail en Haïti, connaissances du contexte social, économique et juridique de pays en développement ou en situation post-conflit.

Conditions d'admissibilité

- Les candidatures de citoyen(ne)s canadien(ne)s et de résident(e)s permanent(e)s au Canada seront privilégiées, mais d'autres candidatures pourront être considérées ;
- Être couvert(e) par le régime d'assurance santé de sa province ou par un régime privé ;
- Être disponible pour participer à une formation pré-départ.

Processus de sélection

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent présenter leur dossier de candidature (lettre de motivation et curriculum vitae) en français **avant le dimanche 5 août 2018 à 23h59** à l'adresse suivante : recrutement.pcv@asfcanada.ca.

Nous remercions tout(e)s les candidat(e)s de leur intérêt. Toutefois, seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.